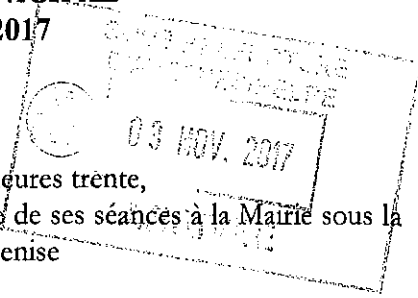


Département du Nord
Arrondissement d'Avesnes
Canton de Fourmies
COMMUNE DE COLLERET
59680 - Tél 03 27 67 77 77

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 27 octobre 2017



DATE DE
CONVOCAATION :

19 octobre 2017

DATE
D’AFFICHAGE :

30/10/2017

NOMBRE DE
MEMBRES

En exercice : 19

Présents : 11

Votants : 15

OBJET :

**DESAFFECTATION
DU CHEMIN
FACHE SUITE A LA
VENTE A M.
BETTENS**

Acte rendu exécutoire
après publication et
transmission en Sous
Préfecture le 27 octobre
2017

L'an deux mil dix-sept, vingt sept octobre à dix huit heures trente,
Le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances à la Mairie sous la
présidence de Madame VANNOORENBERGHE Denise

Etaient présents : Mme VANNOORENBERGHE Denise, M. DUPONT Pascal,
M. BERNARD Christian, M. LEJUSTE Jean-Louis, M. ENGELS Patrick, M.
PIERSON Jean-Luc, Mme LENNE Kathleen, M. MOUVET Samuel, M.
TISSERAND David, Mme LEJUSTE Bernadette, M. LAURENT

Procurations :

M. MENISSEZ Claude à Mme VANNOORENBERGHE Denise
M. HENNIAUX Marcel à M. MOUVET Samuel
M. MARCHANT Serge à Mme LEJUSTE Bernadette
Mme LEQUETTE Alexandra à Mme LENNE Kathleen

Absents excusés :

M. MENISSEZ Claude, M. HENNIAUX Marcel, M. MARCHANT Serge, Mme
LEQUETTE Alexandra, Mme LELONG Sabrina, Mme RAVILLION Marie-José

Absents : Mme SIMON Patricia, Mme BETTIOL Michèle

Secrétaire de séance : Mme LEJUSTE Bernadette

M. VANNOORENBERGHE Denise, Maire-Adjoint aux finances, propose que suite à
la vente du chemin Fâche à M. BETTENS, il convient de délibérer concernant le
chemin qui n'a plus d'utilité publique.

A l'unanimité le conseil vote pour la désaffectation du terrain.

Fait en séance publique en ce jour mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme à Colleret, le 27 octobre 2017.

Le Maire,
Claude MENISSEZ

Le Maire,
Claude MENISSEZ.



Handwritten signature of Claude Menissez